

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°202300667 en date du 05/12/2023, le Président de Limoges Métropole a ordonné l'ouverture d'une enquête publique, conformément au code de l'environnement, pour la modification n°10 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Isle concernant la modification du règlement graphique.

## DATES DE L'ENQUÊTE

Limoges Métropole informe les personnes intéressées qu'une enquête publique se déroulera du **lundi 29 janvier 2024 au mercredi 14 février 2024** inclus soit pendant 17 jours consécutifs.

## COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

M. Gilles DESBRANDES, Directeur Equipement Ingénierie en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour mener l'enquête susvisée par décision de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Limoges du 07 novembre 2023.

## LIEU DE L'ENQUÊTE

Pendant toute la durée de l'enquête, un dossier sera tenu à la disposition du public, aux jours et heures d'ouverture des bureaux au public à la mairie de Isle (le lundi de 08h45 à 18h00, du mardi au jeudi de 08h45 à 12h15 et de 14h00 à 18h00, et le vendredi de 08h45 à 17h00) et au siège de Limoges Métropole aux jours et heures d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00).

Ce dossier sera également consultable sur les sites internet de la commune de Isle (<http://www.ville-isle.fr>), et de Limoges Métropole (<http://www.limoges-metropole.fr/>, onglet « enquête publique »).

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté sur un poste informatique mis à disposition du public au siège de Limoges Métropole aux jours et heures d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00).

## OBSERVATIONS DU PUBLIC

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur des registres d'enquête à feuillets non-mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur aux jours et heures d'ouverture au public de la mairie de Isle et au siège de Limoges Métropole cités ci-dessus.

Pendant cette période, toutes correspondances relatives à l'enquête devront être adressées au commissaire enquêteur à la mairie de Isle (Mairie de Isle, 15 rue Joseph Cazautets, 87170 Isle).

Le public pourra également adresser ses observations via une adresse électronique dédiée :  
[enquete-m10-isle@limoges-metropole.fr](mailto:enquete-m10-isle@limoges-metropole.fr)

## PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Isle :

- **Le lundi 29 janvier 2024 de 9h00 à 12h00 ;**
- **Le mercredi 07 février 2024 de 9h00 à 12h00 ;**
- **Le mercredi 14 février 2024 de 14h00 à 17h00.**

## DÉCISIONS POUVANT ÊTRE ADOPTÉES AU TERME DE L'ENQUÊTE

Adoption d'une délibération approuvant la modification n°10 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Isle par Limoges Métropole.